



SOMMAIRE

EDITORIAL	p. 1
RECENSEMENT	p. 2
- Recensement de la population et enquête des familles	
JEUNESSE	p. 2 à 3
- Bacheliers 2024	
- Pass permis citoyen et aides du département	
TRAVAUX	p. 3
- travaux SNCF	
MANIFESTATIONS ET CULTURE	p. 3 à 4
- Aventura Park avec le père Noël	
- Cap festif sur 2025 !	
INFOS PRATIQUES	p. 4
- Inscriptions listes électorales	
CONTACT MAIRIE	p. 4

EDITORIAL

Chers habitantes et habitants d'Ormoy-Villers et du Petit Villers

Je vous souhaite, à toutes et tous, une excellente année 2025 et une très bonne santé. Que cette année apporte une réponse positive à toutes vos attentes personnelles et professionnelles.

Cette année, la Mairie organisera des vœux le samedi 18 janvier à partir de 16h00, à cette occasion une galette sera offerte, chacune et chacun d'entre vous est convié. La réception aura lieu dans la Salle de déjeuner des enfants derrière la Mairie. Elle mettra à l'honneur nos anciens et sera l'occasion de féliciter et de remettre un cadeau aux bacheliers de l'année.

Quelques projets ont été réalisés en 2024, la sauvegarde de l'église avec la rénovation de la toiture sur la façade Nord. Des travaux de rénovation ont également été réalisés à la boulangerie afin de permettre à Amandine de réaliser son art dans les meilleures conditions. La mise en place d'une police municipale en partenariat avec la ville de Crépy. La vidéoprotection a servi les forces de l'ordre en leur permettant de réaliser des interpellations grâce à nos caméras.

Pour ce qui est des projets, l'acquisition de la gare reste à l'ordre du jour. La SNCF a commencé à faire des démarches en vue de la cession du bâtiment. La communauté de commune devrait finaliser l'acquisition de la voie verte qui, enfin, devrait arriver à Ormoy.

Un aménagement de la voirie devrait être réalisé dans le courant du premier trimestre 2025 devant le presbytère. Il consiste en un agrandissement du trottoir et un rétrécissement de la chaussée devant conduire à une réduction de la vitesse dans le village. Des arrêts minutes seront également aménagés devant la poste et à proximité de la boulangerie et du Nemrod.

Nous avons également comme projet, à la suite de la décision d'ouverture d'une classe par le rectorat, de construire un bâtiment pour nos enfants. A cet effet, nous avons fait l'acquisition de deux terrains riverains de celui de l'école pour que nos enfants puissent accéder directement au périscolaire et que cela constitue un ensemble cohérent. Ce projet sera financé par les trois communes du syndicat scolaire. Si tout se déroule au mieux, le bâtiment devrait être en place en 2025.

J'aimerais, comme les années précédentes, remercier et présenter mes vœux à l'ensemble du personnel de l'éducation nationale et du périscolaire qui effectue toujours un travail remarquable en permettant aux enfants du regroupement scolaire de travailler, d'apprendre et de s'amuser dans des conditions optimales tout au long de l'année.

Je souhaite à nouveau remercier les associations qui animent le village et souhaiter à leurs dirigeants une bonne année associative.

Enfin, je tiens, pour terminer ces vœux, à remercier les employés de la commune pour leur travail assidu et leur souhaiter une excellente année 2025.

Pascal Etain, Maire

RECENSEMENT

Recensement de la population et enquête des Familles



Le recensement de la population communale débutera officiellement le 16 janvier 2025. Il est doublé de l'enquête des Familles.

Le recensement est obligatoire. Un courrier d'information a été diffusé dans toutes les habitations de la commune.

A partir du 16 janvier, un des deux agents recenseurs se présentera à votre domicile pour vous recenser et vous remettra, en mains propres ou dans votre boîte aux lettres, la lettre d'information et la notice explicative sur laquelle vous trouverez vos identifiants de connexion afin de répondre au questionnaire en ligne (simple et rapide) : www.le-recensement-et-moi.fr. Soyez attentifs et ne les jetez pas, elles comportent des éléments indispensables à l'enquête et au recensement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier sera possible. L'agent recenseur pourra vous remettre les questionnaires correspondants.

Les informations collectées soit sur papier ou via votre réponse en ligne sont strictement confidentielles et ne sont exploitées qu'à des fins statistiques par l'INSEE.

Cette année, vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complétera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

La commune d'Ormoy-Villers a été tirée au sort pour y répondre. Ce sont les femmes majeures recensées qui rempliront le questionnaire pour notre commune.

Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.



Merci de réserver un accueil sympathique à M. Jean-Pierre LEVASSEUR et Mme Nathalie SEMAT, qui sont de nouveau les agents recenseurs pour Ormoy-Villers.

Afin d'éviter les relances inutiles, veuillez répondre rapidement aux questionnaires.

JEUNESSE

Bravo à tous les bacheliers 2024 !

Pour féliciter les jeunes d'Ormoy-Villers qui ont obtenu leur diplôme en septembre 2024, la commune les invite à se présenter en mairie avec leur pièce d'identité ainsi que leur relevé de notes ou diplôme avant le 15 février 2025.

Invitation à la galette pour remise des prix, une récompense leur sera décernée !



Le Conseil Municipal vous félicite pour votre Baccalauréat !

Pass permis citoyen

Le Pass Permis Citoyen est une aide financière de 600€, sans aucune condition de ressources, allouée par le Conseil départemental de l'Oise pour tous les jeunes de l'Oise âgés de 18 à 19 ans révolus. Désormais, il est également ouvert aux jeunes qui ont obtenu leur permis de manière anticipée, grâce au dispositif de la conduite accompagnée. Une aide concrète pour bien démarrer dans la vie !



Ce dispositif, innovant et unique en France, permet aux jeunes de moins de 20 ans de financer leur permis de conduire en contrepartie d'une mission bénévole de 70 heures dans une collectivité ou une association de l'Oise. Cette expérience permet de faciliter l'accès des jeunes au permis de conduire tout en s'appuyant sur la réciprocité des droits et des devoirs.

La commune peut accueillir des jeunes pour des missions au service technique ou au secrétariat.

Il existe d'autres dispositifs jeunesse du Conseil départemental de l'Oise qui permettent aux jeunes de bénéficier d'une aide financière en contrepartie d'un investissement de leur part. Des coups de pouces sans conditions de revenus qui sont les bienvenus lorsqu'il est temps de reprendre le chemin de l'école.

- *le pass Sports citoyen* (aide pour les licences sportives)
- *le pass avenir citoyen* (aide pour les achats d'équipements pour les études)
- *le pass BAFA citoyen* (aide pour financer le BAFA)

Renseignements en mairie ou sur le site Oise.fr

TRAVAUX

Point travaux SNCF

Il y a actuellement 4 projets en cours ou à venir sur le site d'Ormoy-Villers :

- Projet Ormoy-Villers – Verberie
- Projet Ormoy-Villers – Crépy
- Projet automatiser le passage à niveau
- Un nouveau projet est annoncé entre Ormoy et Crépy en Valois depuis Dammartin



Il y a eu plusieurs rendez-vous avec les différentes équipes. Des négociations ont été réalisées et d'autres sont en cours pour limiter les nuisances et les fermetures des passages à niveau de la rue Sombreuse et du petit Villers qui devaient initialement être fermés 3 mois en continu.

Cela est trop gênant pour les riverains mais aussi pour les artisans, commerces et sociétés du secteur.

Le passage à niveau sera fermé de nuit du 13 janvier au 8 mars 2025.

L'automatisation devrait être finie lors du dernier week-end de fermeture.

Concernant les autres projets, les prochaines dates de fermeture sont en négociation (Aout septembre 25, Novembre 25...).

Anne-Sophie PLASMANS, adjointe au Maire

MANIFESTATIONS ET CULTURE

Aventura Park avec le Père Noël

Le Noël des enfants d'Ormoy-Villers a eu lieu dimanche 1er décembre, à Aventura Park. Il a réuni 65 enfants (de 0 à 10 ans) et 65 accompagnants, pour 3 heures de jeu et un goûter. Les parents étaient ravis, cette sortie permettant de créer du lien entre les habitants et d'intégrer les nouveaux.

Nous remercions le Père Noël pour son apparition ainsi que tous les enfants et parents qui cette année encore ont participé avec bonne humeur au Noël des enfants d'Ormoy-Villers.



Anne-Sophie PLASMANS, adjointe au Maire

Cap festif sur 2025!

Samedi 18 janvier 2025
16h
Salle du Périscolaire

Cérémonie des Vœux 2025



Galette des Aînés

La cérémonie des vœux couplée à la galette des Aînés se tiendra le 18 janvier dans le bâtiment du Périscolaire. Tous les habitants sont conviés à partager une part de galette et un verre de cidre ou de jus de pomme fermier.

BROCANTE
ANNUELLE
1^{er} Mai

L'ESOD (étoile sportive d'Ormoy Duvy) organisera cette année à nouveau la brocante annuelle du village. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant sur le site et la page Facebook de la mairie des créneaux d'inscription pour réserver votre stand.

Fête de la musique 2025

Devant le succès des deux précédentes années, la commune va de nouveau organiser la fête de la musique le samedi 21 juin. Cette fête a fait du bien aux habitants en leur procurant la joie de se retrouver au centre du village dans la bonne humeur. Les commerçants seront de nouveau associés à cette belle manifestation en 2025...

Martial MONTGILLARD, conseiller municipal



MAIRIE D'ORMOY VILLERS



Ouverture au public

- Le lundi de 17h30 à 19h30
- Le mercredi de 10h à 12h
(Permanence du Maire)
- Vendredi de 16h à 18h

Contact 03 64 23 12 96

mairie.ormoy-villers@wanadoo.fr

En ligne

Site : www.ormoy-villers.fr

Et page facebook

« Commune d'Ormoy-Villers »

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscriptions listes électorales

Nouvelle inscription : L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Si vous êtes nouvel habitant à Ormoy-Villers, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de la commune.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

En ligne : La démarche à suivre est très simple, gratuite et entièrement sécurisée :

Il suffit de créer son compte en quelques clics sur <https://www.service-public.fr/>

Sur place : en vous présentant en mairie.